

Rapporteur : R. Gaspard
Collège de Kawéni.

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Synthèse du débat : « Améliorer le fonctionnement de l'école »

En remarque liminaire, le groupe de travail tient à mentionner l'inutilité d'une telle réunion compte tenu du calendrier national.

A quoi sert-il de débattre si les commissions ont clos leurs travaux ?

Il remarque également que les questions sont le plus souvent fermées et s'il est permis de s'en écarter et de prendre une certaine liberté, la dynamique des questions nous laisse perplexe quant à l'utilisation que le ministère veut ou va en faire !

Nous nous sommes efforcés de recentrer le débat sur l'école à Mayotte dans la mesure où les problématiques d'enseignement ne sont pas les mêmes.

- ✓ Oui, à Mayotte, l'efficacité de l'école exigerait plus de décentralisation. Un enseignement **FLE** (français langue étrangère) en primaire avec comme exigence, la maîtrise du français à l'entrée au collège.

Un élève non- francophone peut-il espérer une scolarité normale à Mayotte ?

Nous en doutons fortement ?

Une deuxième exigence corollaire émerge naturellement, celle de la formation qualifiante des enseignants du primaire, ainsi qu'une gestion cohérente des carrières des personnels.

Sur la question 9 : nous ne voyons pas l'utilité de donner davantage d'autonomie aux établissements.

Ils doivent exploiter les délégations de compétences qui sont les leurs !

La question de l'évaluation nous laisse songeurs. Evaluer sur quels critères et dans quel but ?

Sur la question 20 : sur l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation des moyens, le groupe de travail estime qu'elle doit se faire sur les progrès réalisés par les élèves entre leur entrée et leur sortie du collège.

Sur la question 21 : concernant la spécificité du métier d'enseignant, il faut éviter de cloisonnement entre les différents corps , et élargir les possibilités de se recycler.

- ✓ Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire ?

La question est-elle fondée au regard de la diminution constante des effectifs dans les métiers de l'éducation.

- ✓ Faut-il renforcer le rôle des chefs d'établissements ? Nous n'en voyons pas l'utilité !

Nous regrettons que beaucoup de chefs d'établissement se limitent à une vision tristement comptable de leurs attributions sans assurer la fonction essentielle de « Management », seule capable de motiver et de rendre une équipe éducative performante.

- ✓ Quant à la liberté pédagogique de l'enseignant, il faut la conserver. L'école se doit d'accueillir tous les élèves mais pour que chacun y apprenne des savoirs différents selon sa capacité et son rythme. Le **collège Unique** et à remettre sérieusement en question !

Il faut valoriser le travail en équipe, le favoriser mais certainement pas le systématiser .

Sur la question 22

- ✓ Il faut, à l'instar des collègues enseignants dans les disciplines sportives, donner davantage de place à la pratique de terrain et ceci dès la 1^{er} année de formation (formation continue utile aux collègues).
Si la véritable question est : faut-il profiler tous les postes ? Non.
- ✓ La question nous paraît préoccupante : faut-il tenir compte davantage du « Mérite ». Nous relevons dangerosité d'une telle question et nous rappelons le caractère particulièrement subjectif d'une telle notion. Quels critères entreraient dans sa définition ?

En conclusion : Il ressort de nos débats une véritable préoccupation quant à la finalité de ce grand « Débat-llage » sur l'avenir de l'école. Le manque de transparence y est certainement pour quelque chose.

La lassitude et le manque de motivation des personnels ont marqué cet « énième » débat sur l'Avenir de l'école, ainsi que sur nos travaux.